

Groupe politique « Aimer la Picardie | UMP-UDF » et non-inscrits



LETTRE D'INFORMATION | MARS 05 | N° 02 | SOMMAIRE

_ACTUALITÉ DU GROUPE UMP-UDF | BUDGET RÉGIONAL 05

- > Caroline Cayeux | Présidente du Groupe
- > Roger Mezin | Conseiller Régional

_THÉMATIQUE

- > Marie-Dominique Messean | Conseillère Régionale | Agriculture
- > Franck Pia | Conseiller Régional | Économie
- > Claude Du Granrut | Conseillère Régionale | Aménagement du territoire
- > Monique Ryo | Conseillère Régionale | Formation
- > Alain Babaut | Conseiller Régional | Emplois solidaires

_ACTUALITÉ DU MOIS | « À propos de l'Europe » | (doc. au format .pdf disponible en ligne)

> Conférence de presse du groupe « Aimer la Picardie / UMP-UDF » | 2 mars 04

> À lire...

> Nous contacter



Caroline Cayeux | Présidente du Groupe | Discours

Monsieur Le Président,
Monsieur Le Président du Conseil Economique et Social,
Mes chers Collègues,

Le vote d'un Budget Primitif, à fortiori lorsqu'il s'agit du premier d'une mandature, est un acte fort, un moment particulier dans la vie d'une Collectivité Territoriale car nous posons les bases du futur de la Picardie en terme financier et en contenu d'actions ou d'inactions.

Et vous le savez aussi bien que moi, si la première pierre est mal posée, mal scellée, c'est tout l'édifice qui risque de menacer ruine par la suite.

Ce rendez vous avec les picards est un instant majeur dans la vie de notre collectivité et prioritairement pour vous-même dans la concrétisation de vos promesses de campagne et l'application de votre programme politique. Alors où en sommes-nous vraiment, Monsieur Le Président ?

Il nous appartient de pratiquer à notre tour, une sorte de droit d'inventaire et de donner notre point de vue sur votre parcours et l'état de la Collectivité Régionale à ce jour, près d'un an après votre élection.

Et je vous le dis d'emblée, Monsieur Le Président, ce rendez-vous est manqué, trop brouillé par des interférences politiciennes internes et externes.

Vous avez transformé ce moment, en sommet fiscal, sans vous rendre compte des dégâts que cela allait engendrer pour le porte monnaie des contribuables picards.

À l'issue de ces deux jours de débat, je dirai plutôt d'interventions puisque de débat il n'y en a pas eu, je vous dirai Mesdames et Messieurs de la majorité que vous ne nous avez pas convaincus sur la nécessité d'augmenter la pression fiscale. Pas convaincus parce que ce n'est pas justifié, et nous regrettons que les Picards, après avoir voté pour vous, soient obligés de payer à cause de vous.

Le C.E.S. de Picardie, avec la sagesse et la lucidité qu'on lui connaît, n'a pas manqué de réaffirmer que :

> L'augmentation très importante de la fiscalité régionale, directe et indirecte, est pénalisante pour les ménages et les entrepreneurs, et nuit à l'attractivité de notre territoire auprès des entreprises.

En cette année où nous célébrons les 100 ans de Jules Verne, ne jouez pas le Capitaine NEMO, Monsieur Le Président, car votre politique fiscale nous entraîne plutôt à 20000 lieues sous les mers.

Dans cette aventure, vous prenez des risques insensés en argumentant de façon insidieuse que la décentralisation du Gouvernement Raffarin vous oblige à faire payer les Picards. Tout le monde sait ici que lorsqu'on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. Soyons sérieux, et plus gestionnaires.

Vous devriez faire très attention avant de prendre de telles décisions nuisibles à la santé économique de la Picardie, de ses entreprises et de ses ménages.

Cependant, nous vous rejoignons sur un point : l'impôt constitue une source de financement des collectivités et donc des actions initiées par les collectivités. L'impôt existe, il faut faire avec, et contrairement à ce que vous pouvez penser, nous n'aurions pas été contre une augmentation justifiée et maîtrisée de l'ordre de 10 à 12 %.

Mais le recours à son utilisation doit être une décision ultime. C'est en dernier recours qu'il faut augmenter les impôts, après avoir étudié toutes les autres solutions budgétaires possibles. Je veux parler de l'emprunt notamment. Le Conseil Economique Social et Régional, dans son analyse budgétaire le précise et le propose avec beaucoup de maturité et de sens des responsabilités en lui attribuant une vertu budgétaire : l'effet de levier.

Le Conseil Economique et Social Régional indique notamment dans son avis sur le budget 2005 :

Le CESR a souligné à de nombreuses reprises, dans ses précédents avis budgétaires, que la variation de la dette budgétaire était une variable d'ajustement liée au niveau global d'intervention de la Région.

Le CESR préconise donc à l'Assemblée Régionale, dans le cadre d'une nouvelle gestion en Autorisation d'Engagement / Crédit de Paiement et dans un contexte d'endettement maîtrisé, de recourir à l'emprunt, de manière raisonnée, pour assurer le financement de sa politique d'investissement.

Cette hypothèse est préférable à toute éventualité d'accroître la pression fiscale.

Je rends hommage au C.E.S. de Picardie qui s'interroge et s'inquiète sur cette hausse irraisonnable de la pression fiscale et demande si d'autres pistes ne devraient pas être explorées, à défaut d'augmenter les impôts ?

Et je partage cette inquiétude, au nom de tous les Picards, surtout les plus modestes. Car à y regarder de plus près, c'est une mesure anti-sociale que vous nous proposez de voter. Quel savoureux paradoxe pour cette majorité qui devrait avoir le monopole du cœur et qui, à défaut, se trouve affublée du monopole du Porte-Monnaie ! Les temps changent, les monopoles aussi.

Car la hausse des impôts que vous nous imposez n'a rien à voir avec la Décentralisation Acte II mais résulte d'un choix idéologique, d'une stratégie orchestrée sur le plan national par des leaders politiques peu préoccupés des conséquences concrètes pour nos habitants et des réalités quotidiennes.

Les chiffres témoignent et attestent : en 2005, les dotations d'état aux Régions vont augmenter d'environ 3 %.

Contrairement aux déclarations socialistes, la loi sur les responsabilités locales ne pèse en aucun cas sur les finances locales. Tout ce qui sera transféré aux collectivités entre 2006 et 2008 est intégralement compensé, c'est une garantie constitutionnelle que NOUS avons adopté.

Enfin, les transferts de compétences prévus pour fin 2005 début 2006, ne représentent que 2,85 % des dépenses des régions. Dans ces conditions il est difficile de justifier une hausse de la fiscalité d'au moins 30 % en Picardie ! L'impôt régional est bien un nouvel impôt socialiste.

Qui va le supporter ? 37 % de la population, et bien plus encore que les plus gros propriétaires fonciers même les bailleurs sociaux, qui, comme la loi le permet, vont répercuter cette hausse sur les loyers des plus démunis ! Et c'est ça que la Gauche appelle Solidarité et Justice sociale ! C'est plutôt anti-social, anti-solidarité !

Les entreprises ne sont pas non plus épargnées. En effet la Picardie se place maintenant au 5ème rang des régions qui ont la taxe sur le foncier bâti la plus élevée de France, et cette donnée est plus que rédhitoire pour les chefs d'entreprise qui avaient le projet de s'installer chez nous !

Je ne reviendrais pas sur vos choix de frais de fonctionnement en pleine période de difficulté économique : embauches à gogo, achats immobiliers intempestifs, frais de bouche élevés, frais délirants de communication, ... Après tout, il fallait bien rattraper votre retard en la matière, la Gauche est de retour au pouvoir Régional, le nouveau train de vie de la Collectivité également.

Je crois que ce Premier Budget Primitif est très symptomatique de votre gestion, mais plus grave de votre état d'esprit. Ce n'est pas un Budget pour les Picards, mais un Budget pour faire plaisir aux personnes et autres théoriciens du Parti Socialiste à Paris.

Pour les picards, il en va autrement ! Nous attendions un Budget de Combat, qui défendra la Picardie, les Picards, qui soulève l'enthousiasme et l'espoir, car Paris ce n'est pas la Picardie !

Au lieu de ça, ce Budget ressasse des banalités, il est plus philosophique que pratique, plus idéaliste que réaliste, il tend vers ce que vous aimeriez peut-être un jour réaliser, mais dont on sent bien que vous n'y arrivez pas pour l'instant.

Ah, ce n'est pas faute de vous avoir mis en garde. Nous voilà dans le temps de la gestion, le moment des choix et des décisions, l'instant où le réel reprend le dessus, avec ses contraintes, ces obstacles, ces récifs. Et vous avez du mal à les surmonter à proposer un nouveau cap.

Mais je ne veux pas être totalement pessimiste, trop cruelle et finalement défaitiste. Ce n'est qu'un premier Budget, d'autres viendront, vous permettront je l'espère de vous « refaire la main » et de rendre les Picards plus heureux.

La Picardie mérite d'autres combats et par conséquent d'autres ambitions budgétaires telles que :

- > L'avenir de notre jeunesse
- > L'accueil des entreprises
- > L'Harmonie sociale

Ces combats prioritaires sont ignorés, ou tout au mieux sous évalués dans votre Budget.

Monsieur Le Président, vous écoutez trop votre majorité plurielle et par ailleurs très individualiste qui vous le rend mal. Et quand elle vous le rend bien, en vous mettant en garde avec honnêteté intellectuelle comme notre collègue Monsieur GREMETZ, vous le récompensez en lui retirant ses délégations et les moyens matériels y afférent.

Est-il si difficile d'admettre la vérité, au point de sacrifier ses « amis » d'hier sur l'autel de l'idéologie et du sectarisme ?

Cette querelle est navrante. Elle vous regarde et vous l'avez réglée à votre façon : avec dureté et intransigeance. C'est votre choix. Personnellement, je vous croyais plus démocrate, plus ouvert à la discussion. J'ai dû rêver...

En conclusion, Monsieur Le Président, je ne voudrais pas que ce véritable réquisitoire vous effraye sur l'ampleur du travail qu'il vous reste à accomplir. Non, cette approche réaliste et pragmatique doit plutôt vous servir de point de départ, d'un déclencheur salutaire pour la Picardie.

Et permettez moi de vous apporter ce conseil, que j'ai moi-même appris, d'un économiste célèbre qui écrivait « Faites moi de bonnes politiques et je vous ferai de bonnes finances ». Monsieur Le Président, si vous voulez réconcilier les contribuables picards, les entrepreneurs, les citoyens, et les rendre heureux, faites une Bonne Politique !

Alors, sans aucun doute, il y aura un avenir meilleur pour la Picardie et les Picards ! Et alors, nous n'hésiterons pas à le dire et à vous aider dans votre action !

Pour le moment en l'absence de Bonnes Politiques, nous voterons contre ce projet de Budget.



Roger Mezin | Conseiller Régional | Discours

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du CESR,
Mes chers collègues,

Nous voici donc devant le premier budget de ce mandat.
Avant de nous livrer à son analyse, un constat :

Comme nous l'avions prévu et annoncé aux Picards, les alliances aisées sur propositions démagogiques auxquelles la gauche nous a toujours habitués, ne résistent pas longtemps aux dures contraintes du réel.

Si la colère augmente, l'espoir s'évanouit. Le groupe communiste, une fois encore s'interroge sur sa mission : protester sans fin ou AGIR enfin ? Comprenant qu'il ne ferait même pas plier son allié sur le paiement des boissons au bar, il a joué le rapport de force. Mais vous avez, Monsieur le Président, relevé le défi, dégradé l'insolent, banni le prétentieux dans un coup de poker menteur qui joue la majorité à pile ou face.

Car, mes chers collègues, le constat politique est simple : En dépit d'une loi électorale qui a donné à la gauche plurielle une majorité en sièges que les picards ne lui avaient pas donné en voix, voilà notre Picardie à nouveau sans majorité cohérente et stable.

Sans les voix communistes, plus de majorité !

Pragmatique, vous escomptez, Monsieur le Président, le ralliement de quelques élus peu soucieux de leurs engagements. Auprès de Maxime Gremetz, hier, fidèles ils plaidaient leur place. Elus, ils lui reprochent ce talent même qui les a fait élire.

On me dit, mais je n'ose y croire, que les indemnités de vice-Président, la voiture de fonction ou tel ou tel poste pourrait rallier des indécis.

Pour nous l'analyse est simple :

Soit vous avez une large majorité du groupe communiste qui après avoir utilisé les aptitudes de son chef à gagner des voix, le laisserait cyniquement choir pour négocier des places, soit vous débauchez ici et là quelques mercenaires qui sauveraient momentanément votre majorité mais condamnerait sûrement l'avenir de la Picardie.

Notre conseil deviendrait-il le lieu des débauches !

Cela nous semble tellement impensable que notre groupe demande un scrutin public.

Un scrutin public, car il ne s'agit pas de choisir des personnes mais de voter un budget et qu'un élu qui n'assumerait pas publiquement ce vote donnerait une bien piètre image de la politique.

> Avec une majorité qui se cherche votre budget joue à cache cache !

Vous annoncez à plusieurs reprises des changements radicaux.

Votre premier changement radical est que nulle comparaison n'est possible avec les budgets précédents...

Or un chiffre en lui même ne signifie rien. C'est dans la juxtaposition, la comparaison, l'évolution qu'il prend sens et valeur.

On me répond que la nomenclature a changé... OUI et alors ? Cela signifierait-il que les vice-Président, les services ne savaient rien de ce qui avait été dépensé l'an passé et donc rien de ce qui était nécessaire cette année ?

À l'ère de l'informatique, les comparaisons deviendraient impossible et ce budget aurait été fait à l'aveuglette sans base ni sans but !

Tout aurait été imaginé, et improvisé cette année ?

Qui oserait le dire ?

Qui pourrait le croire ?

La vérité est que vous avez peur des comparaisons !

La vérité est que vous avez peur des futurs qui s'annoncent !

Pour nous le résultat est que nous ne savons pas d'où nous partons et pas plus où nous allons.

La majorité précédente nous présentait à chaque budget une simulation financière qui montrait les conséquences au terme du mandat des décisions prises.

Maintenant plus rien !

Alors nous partageons l'avis du CESR « La Région doit se doter d'une politique de gestion prévisionnelle performante afin d'offrir une meilleure lisibilité de son action et de maîtriser ses grands équilibres budgétaires ». (Qu'en termes prudents ces choses là sont dites).

Aux temps anciens les premiers navigateurs aventuriers ne savaient pas toujours où ils allaient mais ils savaient au moins d'où ils partaient et avec combien de vivres.

Visiblement, notre capitaine, incertain de l'équipage et du trajet a voulu prendre ses précautions et garnir les cales.

A-t-on pour autant quelques biscuits pour la route ?

Pourtant vous avez tapé fort !

Plus de 35 % pour la fiscalité directe, pour une recette supplémentaire de plus de 37 M€.

Il m'est arrivé de plaider des augmentations plus fortes en %. En 1987 j'ai plaidé puis voté une augmentation de 150 %. Il fallait assumer la décentralisation Defferre et les contrats de plan Rocard qui imposaient aux collectivités de payer 50 % + la TVA des investissements dont la charge revenait légalement à l'État et les lycées qu'on nous abandonnaient en triste état et sans ressources supplémentaires.

Il y a deux ans encore, soucieux d'investir plus, j'ai plaidé une augmentation de fiscalité (modeste) à Amiens Métropole sous les invectives de MM. Gremetz et Cardon pour qui je pénalisais les plus modestes et tuais la consommation.

M. Gremetz reste cohérent en critiquant ici ce qu'il condamnait là bas, mais M. Cardon ?

Des collègues communistes qui s'apprêtent semble-t-il à lâcher leur leader, expliquent dans la presse « que seuls les propriétaires d'immeubles bâtis et les entreprises paieront cette augmentation ».

Qu'il est doux le parfum de la lutte des classes où seuls les riches bourgeois et les infâmes patrons paieraient.

La réalité est autre.

Savez-vous chers collègues quels sont les plus gros propriétaires de Picardie et les plus gros contributeurs à l'impôt sur le foncier bâti ?

Ce sont les offices HLM qui bien sur répercutent intégralement cette charge sur leurs locataires puisqu'ils n'ont pas d'autres ressources que les loyers. L'OPAC d'Amiens verse à la seule commune 4 M€ par an... Ses locataires seront très surpris d'apprendre qu'ils ne font pas partie des gens modestes.

De même pour la taxe professionnelle. Elle n'est pas comme vous faites semblant de le croire un impôt sur les revenus des patrons mais tout simplement un impôt déguisé sur la consommation. Cela est tellement vrai que c'est bientôt la TVA qui se substituera largement à elle.

> Pour les grandes entreprises elle est un élément de l'attractivité ou non du territoire et cela n'est pas neutre à l'ère des délocalisations comme vous le rappelle le CESR : Il exprime ses réserves quant à l'effet cumulatif des augmentations de taxes : fonciers, TP, carte grise.

> Pour les petites entreprises locales, du droguiste au boucher, elles répercutent intégralement l'augmentation sur les consommateurs.

Vos augmentations de fiscalité touchent d'abord les revenus modestes tout simplement parce qu'ils sont les plus nombreux. Dès lors, la seule légitimité de l'impôt, est son efficacité collective pour le présent et le futur.

Si l'impôt prélevé crée plus d'emplois, plus de richesses collectives, plus d'avenir... il est légitime sans cela, comme on le voit aujourd'hui, il appauvrit !

Je vais établir que cette augmentation de fiscalité n'est pas due à la gestion passée.

Je vais prouver que les lois de décentralisation ne sont pour rien dans cette fantasia fiscale.

Je vais expliquer cette panne de futur par la mise en œuvre de choix idéologiques aussi pernicieux que démagogiques.

Je vais démontrer enfin comment votre budget en dépit de l'incroyable pression fiscale qu'il met en place, ne prépare nullement l'avenir.

La présentation budgétaire ne traduit pas clairement les politiques voulues. La M71 n'est pas simple mais la mise en œuvre choisie par l'exécutif la rend plus opaque encore.

Ainsi des Autorisations de Programmes (AP).

Elles visent normalement à étaler sur plusieurs budgets un investissement dont la réalisation même dépassera l'année budgétaire. Ainsi en est il pour la construction d'un lycée ou l'achat de rames ferroviaires.

Dans ce budget l'AP est un simple effet d'annonce. Elle proclame une intention mais ouvre un blanc seing au Président qui peut en engager 30 %.

Le budget que nous votons est un attrape-nigaud.

Le document de synthèse nous indique par exemple qu'il manque près de 117 M€ de CP pour couvrir les AP antérieures à 2005 ?

IMPOSSIBLE ! d'y trouver une synthèse des projets nouveaux que nous nous engageons à financer cette année

Je souhaiterais qu'en commission des finances nous soyons éclairés sur ces points.

Une AP n'est pas un programme électoral vaguement indicatif d'intentions, elle est, et ne peut être, que la traduction dans le temps du financement d'un projet clairement identifié. Autrement dit l'AP n'est pas un discours sur les intentions elle identifie des projets. Autant le budget n'est que prévisionnel et donc aléatoire, autant l'AP doit être évaluée avec une quasi certitude.

Le résultat est que plus de la moitié des CP investissement servent à financer les engagements passés et que, contrainte d'annoncer de nouvelles politiques vous inscrivez des AP OVNI (des objets votés mais non non identifiés).

Pire encore avec les Autorisations d'engagement où il s'agit d'engager pour plusieurs années des dépenses de fonctionnement.

Que valent-elles dans la durée ? Imagine-t-on les majorités futures engagées a vie dans les emplois tremplins parce que vous auriez voté 20 ans d'AE ?

Comment se concilient l'AE et le principe de l'annualité budgétaire qui postule que le budget ne peut engager l'assemblée sur plus d'un an en fonctionnement ?

En jonglant avec le futur pour camoufler l'insignifiance du présent, votre budget n'est qu'un catalogue d'annonces, sauf dans les quelques domaines où la démagogie se laisse libre cours et consomme la totalité des ressources supplémentaires prélevées.

Emplois tremplin, rémunération des stagiaires de la formation continue, recrutement dans vos cabinets, augmentation de la dette consomment plus que la fiscalité additionnelle et nous annoncent déjà de nouvelles hausses.

Les emplois tremplins.

Après l'expérience calamiteuse des emplois jeunes, vous vous lancez dans des emplois régionaux sans aucune perspective d'avenir, en concurrence avec les emplois Borloo.

Un emploi tremplin payé au SMIC (oui Monsieur Gremetz c'est déjà pas mal le SMIC et ce n'est pas mieux parce que l'argent est pris dans la poche des contribuables !) va coûter :

> 1000 € par mois plus 500 € de charges soit 18 000 € par an ;

> 1000 emplois font 18 Millions d'€ et 2000 36 M€.

Même si vous parvenez à trouver 50 % dans les associations, ce qui est peu probable, voilà 18 M€ consommés sur vos 37 M€ de coup de matraque fiscale.

Avec les centres d'appels tant décriés ici, nous avons créés sur Amiens 2 300 emplois sans mobiliser de tels financements. Les locaux rénovés qu'ils occupent sont la propriété d'Amiens Métropole et d'après une récente évaluation pourront être revendus aux entreprises qui les occupent avec une plus value de 20 à 30 %.

Les loyers payés sont aujourd'hui au prix du marché puisque la loi y oblige. L'aide initiale sur trois ans a été de l'ordre de 30 %.

Les entreprises ont bénéficiés pour ces emplois des crédits formation de la Région comme en bénéficieront vos emplois tremplin.

Ces emplois sont tellement réservés aux associations amies que vous souhaitez (c'est invraisemblable) en décider seul.

L'assemblée serait invitée à ratifier !

C'est avec ce type de politique que notre pays a le taux d'emploi des jeunes le plus bas des pays développés.

Les stagiaires de la formation.

Confondre rémunération et formation est un profond non sens. On aboutit à ce que les personnes vont en formation pour percevoir un revenu plus que par envie de se former. J'ai vécu dans le système suffisamment longtemps pour en mesurer toutes les limites.

Si une action de solidarité était nécessaire en ce domaine elle appartiendrait évidemment à l'État et les gouvernements de gauche ont eu tout le temps nécessaire pour mettre en place cette solidarité. Mais je ne vois pas dans notre budget la ressource d'État affectée à cette dépense transférée et je vous trouve bien muet sur ce sujet.

14 M€ de plus ! En fonctionnement c'est-à-dire à actualiser chaque année.

Les recrutements supplémentaires dans vos cabinets :3 M€

L'annuité supplémentaire de l'emprunt 2005 de 155 M€ soit 15 M€.

Ainsi Quatre engagements financiers qui vont peser définitivement sur le budget totalisent :

- > 18 M€ pour les emplois tremplin ;
- > 14 M€ pour la rémunération des stagiaires ;
- > 3 M€ pour du personnel supplémentaire alors que notre ratio est déjà largement supérieur à la moyenne des régions ;

- > 15 M€ pour l'annuité de la dette.

Soit : 50 M€ de dépenses supplémentaires pour 37 M€ de recettes prélevées tandis que les recettes de l'État ont une progression normale.

Comment faire croire aux picards que c'est la faute à la future décentralisation ?

Pire encore, comment leur faire croire que cela servira l'avenir de la Picardie ?

Ils comprennent que pour quelques clientèles espérées vous sacrifiez délibérément notre futur, ils pressentent que cette hausse fiscale n'est que le début d'une longue série.

Même le timide CESR en fait la remarque : « le projet de BP pour 2005 ne prend pas en compte et n'anticipe pas les dispositions relatives à l'Acte II de la Décentralisation ».

Plus grave encore ce sont des pans entiers d'avenir que vous compromettez. Je laisserai mes collègues le rappeler le moment venu mais je dois dire dès maintenant que la décision de ne plus soutenir l'ESSIE et Sup de co en dépit des conventions signées, est proprement scandaleuse.

Ces Ecoles recrutent sur concours national. Le seul fait d'annoncer aujourd'hui l'arrêt de leur financement régional compromet fortement leur recrutement futur, donc la valeur des diplômes délivrés aux élèves qui avaient choisi notre Région pour clore de brillantes études supérieures.

Vous qui vous souciez tant et à juste titre de chaque emploi perdu, voilà des dizaines d'emplois d'enseignants, de cadres, d'employés qui seront directement menacés. Comme les élèves assument eux même une large part du coût de leur scolarité ce sont des dépenses de consommations qui disparaissent de l'économie locale.

Tout cela par simple idéologie !

En matière de réseau haut débit la Somme est oubliée du budget régional.

Tout devait être réglé en trois mois !

Nous attendons toujours. Pour l'instant vous financez l'Aisne et l'Oise, pas la Somme qui finance seule son réseau public.

La meilleure façon de ne pas avancer est de suivre une idée fixe disait Prévert. Abandonnez vos idées toutes faites Monsieur le Président. Comme vous l'avez si judicieusement suggéré à votre premier vice-président la semaine dernière« (je cite) il y a un temps pour les sorties d'usines et un temps pour le boulot ».

Mettez-vous enfin au boulot pour que progresse notre Picardie sans hausse inutile de fiscalité et hors promesses de sorties d'usines ! Une erreur ne devient une faute que lorsqu'on ne veut pas en démordre !

Ce document n'est pas un budget mais un tract électoral et bien sur nous ne le voterons pas.



_THÉMATIQUE

Marie-Dominique Messean | Conseillère Régionale | Agriculture

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Vous le savez, le groupe Aimer la Picardie est particulièrement sensible au monde agricole, synonyme de qualité, d'excellences, de richesses, mais aussi d'emplois pour notre territoire. Permettez-moi de dresser un rapide état des lieux de la profession mais aussi de faire quelques remarques sur les actions de notre collectivité.

Chacun le sait, la fin des années 90 a été difficile avec de nombreuses crises mais aujourd'hui ces problématiques semblent derrières nous. Néanmoins, les agriculteurs doivent faire face à de nombreuses interrogations :

> 1^{er}, nous pensons à la réglementation internationale : à la réforme de la Politique Agricole Commune décidée à Luxembourg en 2003 et aux accords sur l'Organisation Mondiale du Commerce cette année, qui définissent de nouvelles règles jusqu'à l'horizon 2010.

> 2^e, nous songeons aux travaux du Parlement, à la loi « territoires ruraux » votée récemment et à la loi de « modernisation agricole ».

Ces différentes dispositions législatives inquiètent. Néanmoins, elles ne doivent pas remettre en question les équilibres sur lesquels reposent ce secteur et qui sont à mes yeux au nombre de 3 :

> Un 1^{er} équilibre, concernant les productions et les prix de vente. Sur certains produits, le prix payé à la production est insuffisant. C'est d'autant plus vrai que les consommateurs que nous sommes tous n'en voient pas les conséquences. Il y a un vrai problème avec les intermédiaires et les grandes surfaces.

> Un 2^e équilibre, afin de trouver un juste milieu entre le système productif et le respect de l'environnement.

> Un 3^e équilibre, entre le monde agricole et le monde rural qui l'entoure. Il ne s'agit pas de vivre côte à côte mais bien ensemble, en harmonie.

Face à ce constat, les rapports que nous vous présentez, Monsieur le président, soulèvent quelques inquiétudes mais aussi une note s'optimisme :

D'abord, l'inquiétude au regard de votre propos introductif de lundi faisant fi du développement agricole ; mais aussi à la lecture des rapports présentés et pour lesquels le groupe Aimer la Picardie déposera des amendements pas tous repris ici ;

> 1^{er}, nous pensons à la place que vous souhaitez donner au développement de l'agriculture biologique. Sur le fond, nous y sommes favorables. Néanmoins nous nous inquiétons quant aux aides dont bénéficieraient les producteurs pour leurs investissements. Quelles sont les règles édictées ? J'espère qu'en la matière, vous n'agissez pas en pure idéologie.

> 2^e, vous éluder les politiques relatives aux productions agricoles à des fins non-alimentaires. Nous pensons que ces nouvelles productions représentent le futur en matière de bio-carburants et sont à la source d'un véritable gisement en terme d'emplois. Notre commission connaît la position de notre collègue Dacheux, quelle est celle du président du Conseil régional, qui par ailleurs soutien le projet Agro-ressources-bioraffinage ?

> 3^e, une explication quant à la politique d'accès aux aides aux bâtiments de stockage, notamment pour l'endive, la pomme de terre et l'ognon. « Ces actions seront revues en cours d'années. » Que cela signifie-t-il ?

> 4^e, Nous nous interrogeons aussi sur l'intérêt de n' aider que les candidats à l'installation qui se rendront pour

leur stage 6 mois dans des pays qui pratiquent le commerce équitable | objectif de ce dernier étant de le faire réfléchir à son projet d'installation ?

Ensuite, l'optimisme, grâce aux pôles de compétitivité définis par le 1er ministre lors du CIADT de septembre 2004. Nous nous félicitons que l'ensemble des collectivités territoriales locales et l'État travaillent de concert au projet Agro-Ressources. Notre territoire est reconnu nationalement comme pôle d'excellence dans ce domaine. Il s'agit à l'échelle inter-régionale de regrouper et de mettre en tissu les agricultures, les agro-industriels, les centres de transformation et les centres de recherches pour développer ce projet. Ce projet a été développé hier lors de l'inauguration du stand Picardie au salon de l'agriculture, par le Président POULAIN, de la Chambre d'Agriculture Régionale. Nous regrettons que cela n'est pas été repris par le représentant du Conseil régional, lors de son intervention. Je pense que cette politique volontariste, menée notamment par le Conseil général de la Somme n'est pas pour rien dans l'arrivée prochainement de l'entreprise Panavi et de 75 salariés dans un 1^{er} temps sur le territoire de la communauté de communes de Haute-Picardie.

Mes chers collègues, plus que jamais, le monde agricole va devoir poursuivre ses efforts d'adaptation et accomplir de nouvelles mutations. Il faut l'aider à la fois à concilier les bonnes performances économiques et mais aussi à concourir à un développement de ses activités de façon durable.

Enfin et pour conclure, concernant la charte pour l'environnement, votée lors du Congrès du Parlement qui s'est tenu lundi dernier, une dernière remarque : le PS n'a pas pris part au vote et le PC s'est massivement abstenu. A quoi sert-il de se gargariser du développement durable en Picardie quand on le refuse au niveau national ?

Je vous remercie de votre attention.



_THÉMATIQUE

Franck Pia | Conseiller Régional | Économie

Monsieur le Président,

Vous avez l'ambition de développer l'économie de notre région, développer l'emploi, or je ne crois pas que nous en prenions le chemin.

Il est vrai que vous nous proposez de reconduire nombreuses actions économiques qui existaient déjà avant. Le montant de l'enveloppe dédiée à l'action économique est quasiment identique à l'année dernière.

Toutefois, Monsieur le Président, il est difficile de vouloir réaliser une chose est son contraire.

En effet, vous prévoyez, certes des aides pour favoriser l'implantation d'entreprises, pour aider la création de PME sur le territoire de la Région. Mais dans le même temps, vous allez augmenter les charges de nos entreprises.

Je rappelle que vous nous proposez d'augmenter la taxe professionnelle de 36 % et le foncier bâti de 13 %.

Comment allez vous convaincre les entreprises à venir s'installer en Picardie ? Comment allez-vous convaincre nos entreprises à investir sur le sol picard ? Quels seront vos arguments ? Comment allez-vous encourager les gens à créer leur entreprise en les matraquant d'impôts... élu chargé du développement économique, je sais qu'il est difficile d'attirer des entreprises et l'argument qui tient à la fiscalité est sensible.

D'ailleurs le CESP, dans sa grande sagesse, ne s'y est pas trompé, puisque lors de son avis sur le DOB, il a considéré « que l'élévation des taux du foncier bâti n'inciterait pas de nouvelles entreprises à venir s'implanter sur le territoire picard, la Région ayant le cinquième taux du foncier bâti le plus élevé en 2004. »

Dans son dernier le rapport, le CESP vient corroborer notre analyse en expliquant qu'une fiscalité modérée demeure un facteur d'attractivité pour l'installation des entreprises sur le territoire picard.

En augmentant de manière aussi importante la TP et le foncier bâti, nous allons cumuler les handicaps déjà impor-

tants dont souffre la Picardie pour inciter les entreprises à s'implanter et se développer sur notre territoire.

Concernant les actions économiques proprement dites. Rien de très de nouveau, au fond. Les principaux dispositifs d'aides ont été reconduits à la sauce rose, rouge, verte... ce qui me fait dire que la politique économique de Charles BAUR n'était pas si mauvaise pour vous. Ou alors, peut être, êtes-vous quelque peu dépasser par les événements. Vous dites que vous attendez les assises pour sortir un véritable projet de développement économique. Dans ce cas il fallait attendre ces assises avant de décider d'emblée d'augmenter la taxe professionnelle dans de telle proportion.

Permettez-moi à présent de rentrer dans le détail des actions économiques.

Sur le chapitre Investissement immatériel 91-02 :

Nous demanderons de préciser et de compléter le paragraphe sur les aides collectives et d'animations économiques. Le libellé reste flou et nous proposerons à ce sujet un amendement rédactionnel.

Concernant la mise en place d'un fond de solidarité, nous estimons que cela relève de la défense syndicale. Il aurait été préférable de travailler sur la mise en place d'un fond destiné à accompagner le classement et la reconversion professionnelle des salariés en activité ou des salariés qui viennent d'être licenciés.

Concernant le chapitre 91-07 sur les investissements immobiliers et plus particulièrement sur l'immobilier d'entreprise. Nous avons deux remarques à faire.

> 1. Vous avez décidé depuis votre arrivé de refuser l'aide aux entreprises multinationales. Nous avons alors vivement protesté contre cette décision. Toutefois lors de la commission permanente du 29 octobre 2004, vous nous avez présentez un dossier visant à accorder une aide de 33 600 euros à la société SMW qui doit s'implanter sur la commune de Venette dont le maire est notre collègue Renza Fresch. Je vous rappelle que la société SMW qui est un équipementier automobile, dispose de plusieurs sites de production à l'étranger. Nous sommes bien en présence ici d'une multinationale et pourtant le dossier a été voté à l'unanimité.

Alors, je ne comprends pas alors pourquoi la communauté d'agglomération du Beauvaisis n'a toujours pas de réponse à une demande de participation du Conseil Régional pour aider l'implantation d'une société filiale d'un groupe Américain, fournisseur de McDonald's ? Je vous précise que cette société va créer à terme 100 emplois sur le Beauvaisis et qu'elle va être réalisée sous le label HQE. Ce projet se fera sans l'aide du Conseil régional, je trouve cela tout à fait regrettable.

> 2. Nous allons proposer un amendement pour élargir les modalités d'accès aux aides à l'immobilier d'entreprise, aux entreprises qui souhaitent transférer leurs activités en dehors des zones d'habitation compte tenu des nuisances qu'elles sont susceptibles de générer au voisinage.

Concernant les contrats ARCEUS, nous estimons qu'il est tout à fait regrettable de les avoir supprimés. Ils avaient le mérite de ne pas s'adresser aux associations mais également aux EPCI et aux entreprises d'insertion tandis que les emplois solidaires ne vont concerner que les associations. Par ailleurs le champs d'application des emplois solidaires est beaucoup plus restreint que celui des contrats ARCEUS.



_THÉMATIQUE

Claude Du Granrut | Conseillère Régionale | Aménagement du territoire

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

L'Aménagement est au cœur des compétences des Assemblées Régionales. Le législateur l'a voulu ainsi et c'est une heureuse décision car elle reconnaît le caractère transversal de toute politique d'Aménagement.

Une politique d'aménagement s'appuie sur des objectifs auxquels les autres politiques doivent concourir et sur une méthodologie.

Les objectifs pour la Région se déclinent à partir d'une vision à moyen terme, environ 15 ans en fonction des analyses de ses atouts, des faiblesses que ceux-ci recèlent.

L'objectif est clair : intégrer la Picardie dans la dynamique économique européenne, lui assurer un développement durable dans tous les sens du terme et solidaire entre ses 15 « Pays ».

Jusqu'ici je pense que vous-même, Monsieur le Président et mes Collègues, vous êtes d'accord.

C'est sur la méthode et sur la vision à long terme que nous risquons de diverger.

En effet, sous couvert de vous appuyer sur les 15 Pays de Picardie vous montrez un net infléchissement très centralisé de la politique menée jusqu'à présent. Il s'agit non pas d'étudier avec les acteurs élus et socio-économiques de ces territoires leurs priorités et leurs engagements de développement mais, et je cite, « de décliner sur les 15 Pays de Picardie les priorités régionales ». Je pourrai en citer d'autres, par exemple : les Pays de Picardie sont des espaces de projets et de mise en œuvre des politiques.

Je croyais que vous saviez qu'une politique d'aménagement et de développement ne se décline pas du haut vers le bas mais avec l'implication des acteurs du terrain lors de sa préparation afin de s'assurer leur concours actif pour la mettre en œuvre.

Non content de cette première application de votre méthodologie centralisatrice, vous l'appliquez également pour les programmes spécifiques d'organisation urbaine et de réserves foncières. Pour les contrats d'agglomération, idem. À aucun moment il n'est fait état de la consultation des Villes que vous avez retenues.

Pour le Fonds Régional d'Aménagement et le Fonds du Territoire, les projets retenus découleront de la seule analyse globale du Conseil Régional et devront s'inscrire dans les objectifs de la Région, d'ailleurs, vous le dites clairement « Les Missions Régionales seront le relais des politiques régionales sur les territoires ». D'ailleurs et alors même que l'habitat n'est pas une compétence régionale, votre politique du logement sera intégrée dans les politiques territoriales de la Région. Ce n'est pas de l'Aménagement, c'est du dictat pur et dur.

Sur des politiques spécifiques telles que la valorisation du Littoral, l'aide à la sécurité, l'environnement, la valorisation des déchets, la politique de l'eau, celle de l'air, de l'énergie, la mise en valeur du patrimoine naturel, les inondations, les risques technologiques, et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui me paraissent être dans la continuité de ce qui était engagé dans le Contrat de Plan ou tout simplement par la volonté du Conseil Régional, je vous accorde bien volontiers un satisfecit.

Concernant les Transports ferroviaires, je note que les rapports avec la SNCF nécessitent toujours des expertises et des négociations délicates sur les travaux d'amélioration du réseau et des gares et avec RFF et sur le coût des péages.

Je note avec intérêt que vous reprenez à votre compte une initiative des années 80 tombée en désuétude train plus vélo.

Votre programme d'acquisition et de rénovation du matériel roulant est conforme à ce qui avait été arrêté précédemment pour répondre à un meilleur service pour les usagers Picards.

Il s'agit d'un investissement conséquent qu'il vous appartient de moduler. Il en est de même pour le titre régional de transports, pour la sécurisation des passages à niveau.

Vous maintenez le service de car Picardie Roissy, c'est je crois une bonne chose d'autant plus que la desserte a été modifiée et qu'elle peut donner des indications sur la mise en place de la desserte ferroviaire.

Concernant le réseau routier quelques bonnes nouvelles et quelques oublis. Un premier panneau a été implanté sur la RN16 à hauteur de Laigneville ! et la déviation de Beauvais se poursuit. Mais que sont devenus les travaux programmés, finalisés inscrits au Contrat de Plan, de la RN 330. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez, page 124, par d'autres « fonds de concours » qui seraient versés en 2005. S'agit-il de ceux qui seraient affectés à la RN330 ?

Vous prévoyez également pour les autoroutes la création de deux nouveaux diffuseurs et des améliorations notables pour les infrastructures aéroportuaires et portuaires.

Fort bien mais permettez-moi de vous dire ce qui me choque.

Pour tous ces investissements, vous alignez des chiffres en AP, en CP, ce qui est fort bien sur le plan comptable mais aucune indication sur la motivation économique, sur les effets attendus que ce soit en terme de développement, de tourisme, de meilleure desserte pour les entreprises, de mieux-être des Picards ? Ne peut-on mettre un peu de chair, de vie, de perspective dans ce budget ?

Et cela m'amène à ma dernière remarque sur les infrastructures fluviales qui se limitent au Canal de la Somme, au Canal Freycinet Compiègne Reims et à l'Aménagement de l'Oise jusqu'à Creil et de ses installations portuaires à Longueil St Marie. C'est utile à court terme pour la progression du transport fluvial qui est à la fois économique et écologique.

Mais là encore, vous oubliez le long terme, l'avenir des jeunes Picards, ceux qui entrent au Collège et qui auront 20 ans en 2012.

La réalisation du Canal Seine-Nord-Europe, constitue un aménagement majeur pour l'avenir économique de la Picardie, dès lors que ce sera la possibilité pour les entreprises implantées ou qui s'implanteront en Picardie d'être reliées à la fois au Bassin Parisien et à l'ensemble de l'Europe.

Participer activement à la réalisation de cette infrastructure et de ses plate-formes multimodales, c'est assurer à la Picardie un développement durable dans tous les sens du terme, et aux jeunes Picardes des emplois stables et qualifiés.

Le projet Seine-Nord-Europe a été retenu parmi les 30 projets prioritaires éligibles aux fonds européens. Il a fait l'objet d'une approbation de l'Etat lors du CIADT du 18 Décembre 2003, y ont été associées les régions Ile de France, Picardie et nord-Pas-de-Calais. Il permettra de relier la Picardie aux grands pôles européens.

Un rapport de l'ORT sur les Granulats montre la nécessité de disposer de ce nouveau canal. Un autre indique que l'engorgement et la paralysie de l'A1 seront évités. Tous nos partenaires ont versé ou se sont engagés à verser leur participation. Et la Picardie resterait en dehors ! alors même que le Préfet de la Région préside le Comité de pilotage et que le Vice-Président Beurdeley participe aux réunions et insiste, à juste titre, sur la nécessité de créer des plate-formes multimodales qui attirent les industries. Savez-vous que toutes les voitures Toyota de Valenciennes partent par la voie d'eau ?

Je vous pose très solennellement la question, n'est-t-il pas vital à terme pour la Picardie de s'engager dans ce projet ? Il en coûtera en 2005, 1,5 Millions d'Euros.

C'est à vous de moduler d'autres financements pour dégager le montant de cet investissement vital pour remplir l'objectif à terme de développement que vous affichez pour la Picardie.

Je vous remercie.



_THÉMATIQUE

Monique Ryo | Conseillère Régionale | Formation

Si il y a bien une chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est sur les efforts à consentir en matière de formation des hommes en Picardie, même si beaucoup a déjà été réalisé et par le Conseil régional et par les enseignants pour améliorer les résultats scolaires et le niveau de qualification des habitants de notre Région.

L'augmentation du budget de la formation aurait pu recueillir nos suffrages si d'une part il n'était pas marqué par l'idéologie, et si d'autre part, l'année 2005 n'était pas une nouvelle année de transition, sans réelle lisibilité, en particulier en ce qui concerne l'insertion professionnelle.

Budget marqué par l'idéologie lorsque vous décidez de vous désengager vis-à-vis des Écoles Sup de co , ISAM et ESIEE en dépit des conventions signées.

L'ESCAE (Sup de co et l'ISAM) totalisent 780 étudiants dont 90 % d'étudiants extérieurs puisque le recrutement est national. L'ESIEE compte 447 étudiants dont 80,5 % d'étudiants non picards.

Ces étudiants ont fait confiance à la Picardie car ces écoles sont des établissements de renom qui font la bonne réputation de notre Région en matière de formation supérieure de haut niveau.

Alors, aujourd'hui, l'arrêt des subventions régionales compromet fortement leur avenir.

Quelle valeur sera accordée aux diplômes délivrés par ces écoles ?

Que deviendront les personnels encadrant et enseignant ? Des emplois aides ?

Et l'impact sur l'économie locale... : 1 200 personnes, c'est la vie culturelle de notre capitale picarde et son commerce qui sont en jeu.

Vous dites vouloir augmenter le nombre d'étudiants en Picardie, mais vous commencez par étrangler les établissements qui ont fait leurs preuves, et vous « jetez » leurs étudiants hors de notre région.

Je rappellerai simplement que vos amis, l'ancien maire d'Amiens, Monsieur Lamps et un ancien Président de Région, Monsieur Amsallem sont à l'origine de l'ouverture de Sup de co.

> Manque de lisibilité dans les politiques parce que l'on ne peut pas résumer une politique volontariste à quelques mesures phares telle que l'augmentation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, qui conduit inévitablement à un amalgame entre formation et rémunération, ce que personne ne souhaite.

Il y a pourtant quelques idées fortes qui trouvent notre adhésion :

> La restructuration de l'AREAF, la mise en place des Maisons de l'Emploi, idées qui vont dans le bon sens car mutualiser les moyens entre l'Etat, les Collectivités et les acteurs privés, c'est mutualiser les idées et les volontés et donner à nos territoires respectifs des réponses adaptées à leurs problèmes. Cela fait deux ans que nos territoires attendent à ce sujet des réponses concrètes et c'est pourquoi nous regrettons que vous soyez attentistes plutôt que volontaristes dans vos propositions 2005.



_THÉMATIQUE

Alain Babaut | Conseiller Régional | Emplois solidaires

Comme la même idéologie produit les mêmes erreurs, la gauche réinvente les « emplois jeunes ».

100 emplois solidaires créés en 2004 et 2000 d'ici 5 ans ! Ces « emplois » d'une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois (et après ? idem emplois jeunes après 5 ans), représentent pour la région 12 à 15 000 euros par emploi. Sur le fond, ce qui est grave, c'est que la Région va consacrer des sommes très importantes pour des emplois qui, nous le savons tous, ont très peu de chances de se pérenniser, c'est-à-dire de dégager les moyens de leurs financement. En un mot, des emplois « assistés » par des fonds publics, donc par les contribuables, qui ne créeront aucune richesse économique pour la Picardie.

Notre Région a-t-elle un tissu d'entreprises si dense qu'elle puisse se permettre de privilégier les emplois non marchands plutôt que ceux du secteur marchand ?

C'est toute la différence entre une vision réaliste de l'économie et l'idéologie socialiste.

Le seul bond que permettront ces emplois solidaires est assurément celui du déficit de la Région. Les socialistes ne réussiront pas davantage en région aujourd'hui, ce qu'ils ont raté hier au niveau national.

Il est donc inutile et facile de dénoncer le transfert des impôts nationaux vers les impôts locaux qui serait induit par l'acte 2 de la décentralisation. Ce type de procès contre le gouvernement est en effet plus facile qu'une explication sur des dépenses décidées volontairement, comme c'est le cas pour ces emplois solidaires qui représentent 5 Millions d'euros au budget 2005.

Quid du CIVIS financé à concurrence de 66 % du salaire minimum de croissance pour favoriser le lien social dans les quartiers, la politique d'intégration et le sport.

Quid des contrats jeunes en entreprises, pourquoi ne pas en faire la promotion ? Pour conclure, Monsieur le Président,

pourquoi une telle augmentation de l'impôt et de l'emprunt alors que d'autres à possibilités moins coûteuses pour la Région existent et permettent de déboucher sur de véritables emplois.



Conférence de presse du groupe «Aimer la Picardie / UMP-UDF» | 2 mars 04 BUDGET 2005 : Pour ou contre l'augmentation des impôts

Polémique ou humour plus sûrement, lorsque l'on entend la gauche dire en cœur : « Nous sommes obligés d'augmenter les impôts car la droite ne l'a pas fait pendant 6 ans ».

Il faut avoir un certain toupet pour oser utiliser, sans rire, un tel argument, mais après tout, plus c'est gros, plus c'est bon !

Et ils ont osé.

Le Président GEWERC est convaincu que ses affirmations péremptoires (orchestrées par la rue de Solferino), valent démonstration.

Le groupe «Aimer la Picardie», n'est pas certain que l'institution régionale gagne en crédibilité et renforce sa place dans le système institutionnel français à être utilisé ainsi !

La Picardie mérite d'autres combats, tels que :

- > donner un avenir plus certain à nos jeunes,
- > permettre un véritable développement économique,
- > faciliter l'installation des entreprises sur notre territoire...

Mais ces objectifs n'intéressent apparemment pas la gauche archaïque dans notre hémicycle. Jamais nous n'avons vu, en effet, un exécutif Régional si peu fier d'assumer ses nouvelles politiques, découvrant presque gêné, que les promesses électorales d'un printemps un peu trop rose entraînaient une si brutale augmentation d'impôts.

La hausse des impôts que nous impose, la nouvelle majorité, n'a vraiment rien à voir avec la décentralisation, qui je le rappelle n'interviendra avec les premiers transferts de compétences qu'à l'horizon 2006 et qui seront compensés à l'euro près.

Je vous rappelle l'article 72-2 : « Tout transfert de compétences entre l'Etat et les Collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution des ressources équivalentes ».

Pour 2005, les compétences transférées aux régions représentent 400 Millions d'euros, soit seulement 2,85 % des dépenses des régions. Ces transferts sont intégralement compensés par la loi de finances pour 2005.

Les véritables raisons de cette hausse des impôts, soit plus de 35 % d'augmentation de la fiscalité directe, sont à rechercher dans les promesses de campagne, louables et nobles mais totalement inconsidérées financièrement, telles que la « gratuité-payante » des manuels scolaires, les mesures en faveur de l'emploi (emploi solidaires ou emploi jeunes bis) ou de la formation, sans compter la multiplication des emplois de cabinet, l'augmentation du nombre de vice-présidents et des frais de fonctionnement que cela engendre.

Mieux encore, les collectivités locales supportent encore aujourd'hui des charges supplémentaires créées par le Gouvernement Jospin (application de la réduction du temps de travail à la fonction publique territoriale, entraînant une augmentation des charges de personnel de 8,9 % en 2002 et 7,9 % en 2003), et ce sans aucune contrepartie financière, soit l'exact contraire de la politique du Gouvernement Raffarin.

Qui va le supporter : 37 % de la population, et bien plus encore si on considère que les plus gros propriétaires fonciers sont : les bailleurs sociaux, qui, comme la loi le leur permet vont répercuter cette hausse sur les loyers des plus démunis ! Et c'est cela que la gauche appelle Solidarité et Justice sociale !

Il est flagrant que lorsque la gauche est aux commandes, les impôts explosent ! Petit rappel : à la veille des élections régionales, la fiscalité des régions de gauche était déjà supérieure de 10 % à celle des régions de droite.

Aujourd'hui, les collectivités gérées par la droite augmentent pas ou très peu la fiscalité locale en 2005 ; Alors que celles gérées par la gauche procèdent à des augmentations exorbitantes.

14,6 % pour le Nord-pas-de-Calais, 20 % pour Midi-Pyrénées, 8,9 % pour la Lorraine, 8 % pour Champagne-Ardenne, 6 % pour Rhône-Alpes, 30 % pour l'Auvergne, la Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, 25 % pour la Franche-Comté, 24 % pour l'Île de France et en Bourgogne... 50 % !

Les entreprises ne sont pas non plus épargnées, en effet la Picardie se place maintenant au 5ème rang des régions qui ont la taxe sur le foncier bâti la plus élevée de France, et cette donnée est plus que rédhibitoire pour les chefs d'entreprise qui avaient le projet de s'installer chez nous !

La gauche mobilise l'emprunt pour garder la tête hors de l'eau à hauteur de 155,1 millions d'euros et nous savons qu'il sera de plus en plus sollicité !

La gauche ne construit pas l'avenir de la Picardie, elle l'hypothèque. L'emprunt d'aujourd'hui, c'est l'impôt de demain.

Au final nous passons notre temps à débattre, colloquer et discuter, au sein de l'Assemblée régionale.

Nous n'avons jamais vu un exécutif Régional déjà aux abois chercher toutes les arguties pour se défaire d'augmentations pourtant inévitables au vue du nombre de politiques nouvelles lancées dans tous les domaines sans qu'il n'ait été au préalable procédé à des évaluations et que des choix puissent être alors faits en toute connaissance de cause.

Le mot d'ordre de cette nouvelle mandature est : Démocratie participative, mais pourquoi faire ?

- > éviter l'impopularité
- > tenter d'étendre une zone d'influence
- > mais surtout masquer un manque flagrant d'initiatives pour la Picardie

Débattre est sans doute nécessaire, mais les électeurs nous ont élu avant tout, pour défendre leurs intérêts et ceux de la Picardie. Nous avons une attitude de défiance vis-à-vis de tous ces audits qui se multiplient depuis l'arrivée de la gauche.

Pour conclure, nous considérons que le budget 2005 qui manque déjà de souffle et de transversalité, ne nous offre aucune visibilité, ni prospective pour les 5 années à venir.

Chaque jour qui passe à voir la gauche gouverner,
Nous savons pourquoi nous ne sommes pas socialistes.



À lire...

Un délicieux pamphlet « Les amours de Marianne », d'Isabelle Saut-Habchy.

Isabelle est une élue de l'Aisne (conseillère municipale et déléguée communautaire), elle nous propose une réflexion sur la vie politique, les valeurs démocratiques, une analyse de nos moeurs minutieuse et pleine d'humour.

Editée par IDP & Cie



Nous contacter

Catherine RUNEL | Marianne DEBUIRE
aimerlapicardie@cr-picardie.fr

11 mail Albert 1er - BP 2616 - 80026 AMIENS Cedex 1

tél. 03 22 97 37 11 - fax 03 22 97 39 38